

Séance Ordinaire du 22 novembre 2021

Date de la

Convocation :

17 novembre 2021

Date d’Affichage :

24 novembre 2021

Objet : Délibération n° 2021-147

**Autorisation de survol du Domaine Public Communal DP00518321H0056,
M. Maurice BOREL.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents : MM. ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : M. ARNAUD Cyril par M FAURE BRAC Christian, M. COULOM Nicolas par M. FINE Sébastien.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

VU la demande de M. Maurice BOREL qui, dans le cadre du projet de la réfection de toiture de la maison située au n° 2 Impasse du cadran Solaire, parcelle cadastrée n° 23 de la section AB, sollicite une autorisation de survol du domaine public communal pour la dépassée de toiture au niveau de l’Impasse du Cadran Solaire et de la rue Principale du Bourg,

VU la demande de déclaration préalable n° DP00518321H0056 déposée par M. Maurice BOREL à cet effet,

CONSIDERANT que ce projet se fera dans l’emprise du survol existant et qu’il ne crée pas de servitudes particulières sur le domaine public,

VU l’avis favorable de la commission « Travaux-Urbanisme »,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- DONNE un avis favorable pour le survol du domaine public communal conformément à la demande susvisée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE